



Distribution de paniers alimentaires © OIM Maroc, 2020

## APERÇU DE LA SITUATION

Depuis l'apparition du premier cas de la maladie à coronavirus au Maroc, le 02 mars 2020, le pays compte à la date du 31 octobre 2020, 219 084 cas confirmés dont 181 275 guéris et 3695 décès selon le bulletin quotidien des résultats de la surveillance épidémiologique de la COVID-19 publié sur le site [www.covidmaroc.ma](http://www.covidmaroc.ma). Toutes les régions du Maroc sont touchées mais celle du Grand Casablanca présente l'incidence la plus élevée. L'état d'urgence sanitaire, déclaré le 20 mars 2020, a été prolongé à plusieurs reprises et reste en vigueur. Cependant, des mesures d'allègement ont été adoptées dans le but de permettre une relance économique nationale rapide. Les commerces, cafés, restaurants, écoles et vols spéciaux ont repris tout en respectant les gestes barrières (distanciation physique, lavage régulier des mains, hygiène respiratoire, etc.) ainsi que le port obligatoire de masque pour limiter la propagation du virus.

La gestion de la pandémie est aujourd'hui décentralisée. Les décisions (heure de fermeture et d'ouverture, limitation de déplacement et autres mesures) sont prises au niveau local en fonction de la situation épidémiologique de chaque localité. Malgré la reprise constatée de l'activité économique, de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité au Maroc y compris les migrant-e-s font toujours face à des difficultés sur plusieurs plans de la vie quotidienne.

Le système des Nations unies œuvre à soutenir les efforts du Gouvernement du Maroc et des acteurs de la société civile pour la gestion de la pandémie et la réduction de ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) contribue à cet effort national en cohérence avec son [plan stratégique mondial de préparation et de riposte à la COVID-19](#).

## RÉPONSE DE L'OIM MAROC À LA COVID-19

L'OIM appuie la réponse du Gouvernement du Maroc selon une approche inclusive qui intègre les populations en situation de vulnérabilité. Ses interventions sont axées autour des piliers suivants : Coordination et partenariats ; Communication de Risque et Engagement Communautaire ; Surveillance ; Gestion des cas et continuité des services essentiels ; Prévention et contrôle des infections et Protection.

Le pilier de protection reste déterminant dans la lutte contre la COVID-19. Dans cette optique, l'OIM Maroc concentre ses efforts sur les déterminants sociaux notamment, l'hébergement d'urgence, l'alimentation, les kits d'hygiène y compris de masques, le soutien psychosocial et la sensibilisation. Ainsi, l'OIM Maroc coordonne étroitement ses interventions avec les autorités nationales et locales ainsi que ses partenaires de la société civile pour une réponse efficace dans les différentes régions du Maroc. L'OIM Maroc adopte dans ses interventions une approche inclusive qui répond non seulement aux besoins des migrant-e-s mais également aux attentes des Marocain-e-s dans le besoin.

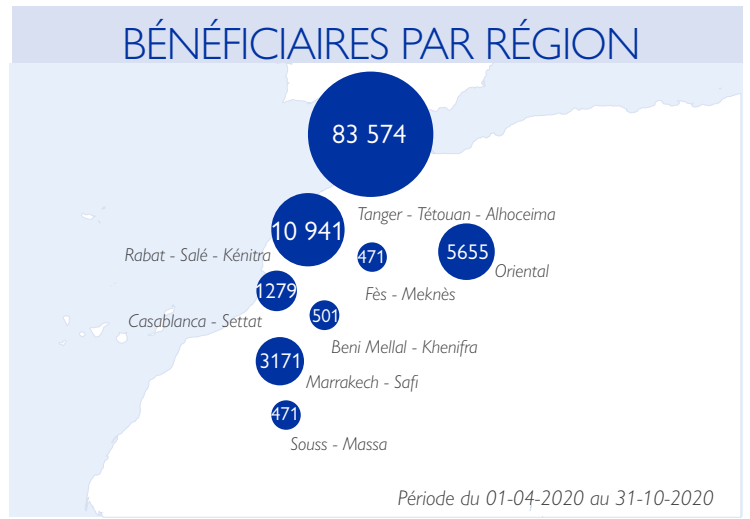
*La réponse COVID-19 est menée par l'OIM Maroc grâce au soutien financier de :*



# 106 063

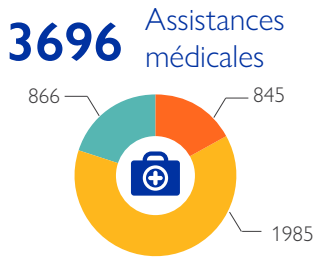
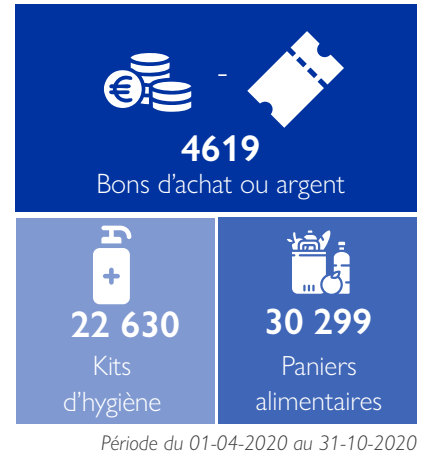
## PERSONNES ASSISTÉES

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2020



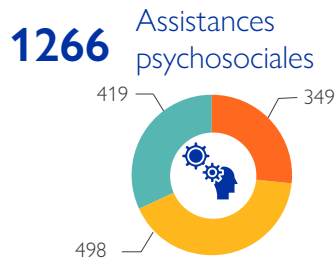
### 57 548 Assistances directes de base

L'OIM Maroc coordonne ses actions avec les autorités nationales et locales et s'appuie sur ses équipes sur le terrain et les partenaires de la société civile afin d'assurer une assistance directe efficace dans les régions d'accueil des migrant-e-s tout en privilégiant une approche inclusive qui répond aux attentes des Marocains dans le besoin (78% des bénéficiaires étant nationaux). Ainsi, l'OIM Maroc distribue des paniers alimentaires, kits d'hygiène, bons d'achat, couvertures, vêtements, recharges téléphoniques et de l'argent en espèces. Les kits d'hygiène contiennent, entre autres, du savon ainsi que des gels hydroalcooliques et des masques. Ces distributions se font dans le respect des mesures de protection et de distanciation physique par le personnel des associations partenaires, de l'OIM Maroc ainsi que des bénéficiaires.

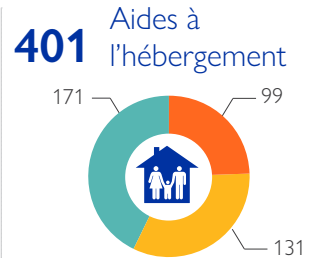


Période du 01-04-2020 au 31-10-2020

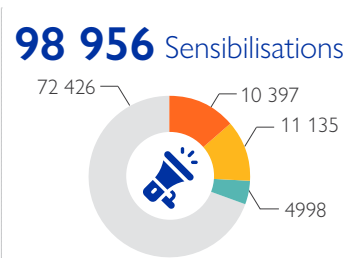
L'OIM continue d'offrir des assistances médicales aux plus vulnérables avec près de **3696 personnes** assistées à travers la prise en charge des consultations et des examens médicaux ainsi que l'achat des médicaments essentiels pour des pathologies autres que la COVID-19. L'OIM Maroc facilite également les **référéncements** en accompagnant les bénéficiaires vers les structures de santé publique.



Un soutien psychosocial à distance est fourni aux plus vulnérables pour soulager le stress causé par le confinement, l'incertitude et l'exigence de la distanciation physique. Les assistants sociaux et les psychologues des associations partenaires de l'OIM Maroc maintiennent un contact régulier avec les bénéficiaires en donnant des conseils sur la gestion du stress et les démarches pour obtenir de l'aide au besoin, tant sur les plans médicaux que sociaux. De plus, des **outils de communication** sont mis à disposition des bénéficiaires pour les orienter et conseiller.



Certains bénéficiaires sans domicile fixe ont bénéficié d'un **hébergement d'urgence** ou d'une aide financière pour couvrir leur loyer. L'OIM Maroc a aussi soutenu **20 centres de l'Entraide Nationale** à travers la distribution de vêtements, matelas, couvertures et oreillers, afin d'augmenter leur capacité d'accueil pour les populations en besoin.



Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur les mesures barrières à la maladie COVID-19, le respect du confinement et l'ensemble des mesures mises en place par les autorités. La sensibilisation est réalisée par téléphone, applications de messagerie instantanée et distribution de **flyers et dépliants**.

\* Les chiffres mentionnés représentent une estimation préliminaire et peuvent être sujets à modification

La réponse COVID-19 menée par l'OIM Maroc est implémentée en partenariat avec :

